

Zeitschrift: Le pays du dimanche

Herausgeber: Le pays du dimanche

Band: 7 (1904)

Heft: 18 bis [i.e. 18]

Artikel: Dans l'ile de Philæ : le barrage d'Assouan

Autor: Gayet, A.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-253840>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Ce procédé est cher à cause des nombreux frais de main-d'œuvre qu'il nécessite ; mais c'est l'un des meilleurs.

On peut aussi employer la chaux de suite, en farrosant ou la plongeant dans l'eau.

Ce procédé est également coûteux ; mais ainsi la chaux foisonne au point de tripler son point primitif, tandis qu'éteinte à l'air libre, elle augmente à peine de la moitié.

Le procédé le plus simple, le moins coûteux et le plus généralement employé dans les pays où la chaux est à bon marché, consiste à transporter la chaux sur le sol immédiatement au sortir du four et l'y déposer en petits tas de 25 à 30 litres distants de six mètres environ les uns des autres. Quand l'air a réduit la chaux en poussière on la répand sur le sol à la pelle et on l'enterre par un temps sec.

On peut encore, afin d'éviter que l'humidité ou une pluie intempestive n'éteigne la chaux trop vite et ne forme une espèce de boue mauvaise, — recouvrir les tas d'une couche de terre meuble de 6 à 8 centimètres qu'on prend autour de chacun d'eux de manière à creuser une rigole pour les eaux pluviales. Puis on mèle bien la terre et la chaux avant de répandre le tout sur le sol.

Enfin, le meilleur procédé consiste à utiliser la chaux en *compost*, c'est-à-dire en mélange avec la terre, des mauvaises herbes, du terreau, des drainures de fossés, des balayures de rues.

De quelque manière qu'on emploie la chaux, il ne faut jamais dépasser la dose de 50 hectolitres à l'hectare.

P. I. ZAN.

DANS L'ILE DE PHILAE

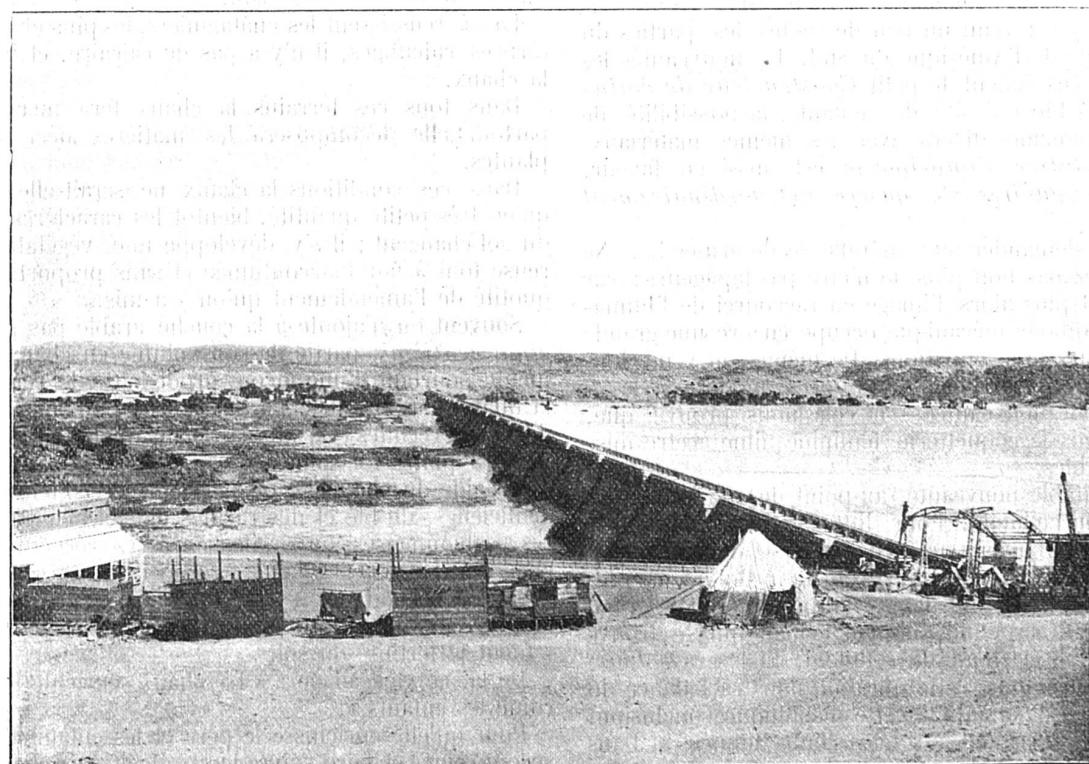
Le barrage d'Assouan

Deux événements de nature diverse ont, il y a quelques mois, fixé l'attention du public en Egypte : l'inauguration du barrage d'Assouan et celle du nouveau musée du Caire. L'un et l'autre ont donné lieu à des cérémonies officielles et ont été prétexte à des discours. L'avenir économique

L'idée première qui a présidé à la création du barrage d'Assouan n'est certes pas nouvelle.

Au temps des Pharaons, vers l'an 2500 avant notre ère, elle était déjà familière aux ingénieurs égyptiens.

Alors, comme aujourd'hui, il s'agissait de résoudre ce



Le nouveau barrage d'Assouan

du pays, l'effort pour la conservation des trésors de son passé historique ont été exposés, tour à tour, par ceux qui se trouvaient les plus qualifiés pour le faire. Ce que je voudrais esquisser est beaucoup plus modeste ; et je me bornerai à rappeler en grandes lignes l'historique d'une de ces questions.

gros problème : maintenir le niveau du fleuve à un certain étage. Le Nil, c'est la vie du pays. Les crues, produites par le débordement des grands lacs équatoriaux, après les pluies d'été, en inondant la vallée y ramènent la fertilité à date fixe. Mais que cette crue soit trop forte ou trop faible, elle détruit tout sur son passage, emporte terres et

villages ou bien ne baigne qu'une partie du sol ; le reste retourne au désert.

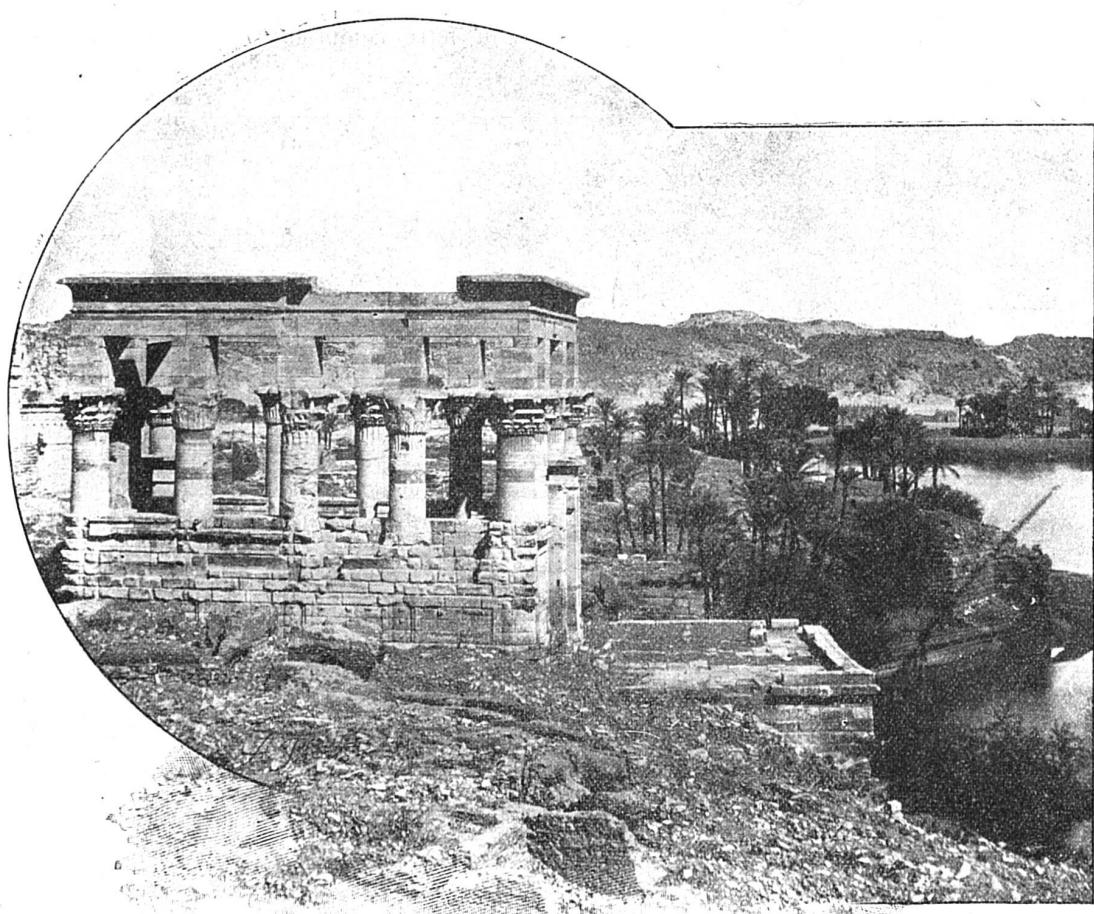
L'irrigation des terres était l'un des soucis de Pharaons ; tout un service de l'Etat veillait à l'établissement et à l'entretien des grands canaux de dérivation courant à travers les plaines. Un réseau de canaux plus petits venait s'amorcer à ces artères, établissant à travers les champs comme un lacis de vaisseaux veineux. Des vignes couraient le long de chacun d'eux ; d'autres entouraient les villages. Mais, malgré ces précautions, le service des irrigations avait reconnu de bonne heure qu'elles étaient insuffisantes, et impuissantes à parer à tous les besoins.

Alors, l'idée était venue d'établir un vaste réservoir où l'eau de l'inondation serait emmagasinée pour être ensuite

tenir sur tout le fleuve un niveau d'étiage assurant une irrigation régulière.

Pour cela, ce n'était pas seulement un réservoir, mais une série de réservoirs, échelonnés le long de la vallée, qu'il fallait créer.

Les premiers projets élaborés dans ce sens par les ingénieurs anglais, voilà plus de dix ans, songèrent à profiter de la différence du niveau du lit du fleuve dans les rapides de la première cataracte. De plus, les innombrables rochers et récifs dont ces rapides sont semés simplifiaient singulièrement les travaux. Chacun d'eux devenait comme une pierre d'achoppement de ces jetées. Et sur ce seuil immense de granit, la poussée des eaux ne risquait point de produire d'affouillements.



La pointe de l'île de Philæ et le reposoir de Tibère

déversée au moyen de vannes, de façon à maintenir, au moins dans le Delta, une cote d'étiage suffisante. Pour l'Egypte d'alors le fleuve était sacré. Ce n'était point aux hommes à en entraver la marche. Mais une dépression du col du désert lybique, voisin de l'oasis du Fayoûm, formait un immense réservoir naturel. Mis en communication par un long chenal qui venait s'embrancher au fleuve en amont de Lycopolis, aujourd'hui Assiout, avec le courant, il s'emplissait au moment de la crue ; et par les déversoirs établis un peu au sud de Memphis, régularisait le cours des branches deltaïques pendant la saison des basses eaux.

Les puissants moyens d'action dont on dispose aujourd'hui devaient forcément avoir un nouvel objectif : main-

Oui, tout cela est très vrai, mais malheureusement l'île de Philæ, ce merveilleux décor unique au monde, avec ses temples d'Isis et ses reposoirs si connus de tous par l'un des tableaux d'*Aïda*, se trouve maintenant en danger. L'île est située en amont du barrage.

A l'époque de la crue, 80 centimètres d'eau couvriront son sol. Pour la préserver on a fait tout ce qui scientifiquement était possible. Consolidation des édifices, défense des berges, tout a été mis en état. N'importe ! Un coin d'idéal est à jamais gâté, et qui nous répond même que la conservation sera la plus forte ? Le fleuve eut jadis raison de ce seuil. Ne désagrègera-t-il point les temples qui depuis tant et tant de siècles avaient trouvé abri sur cet îlot ?

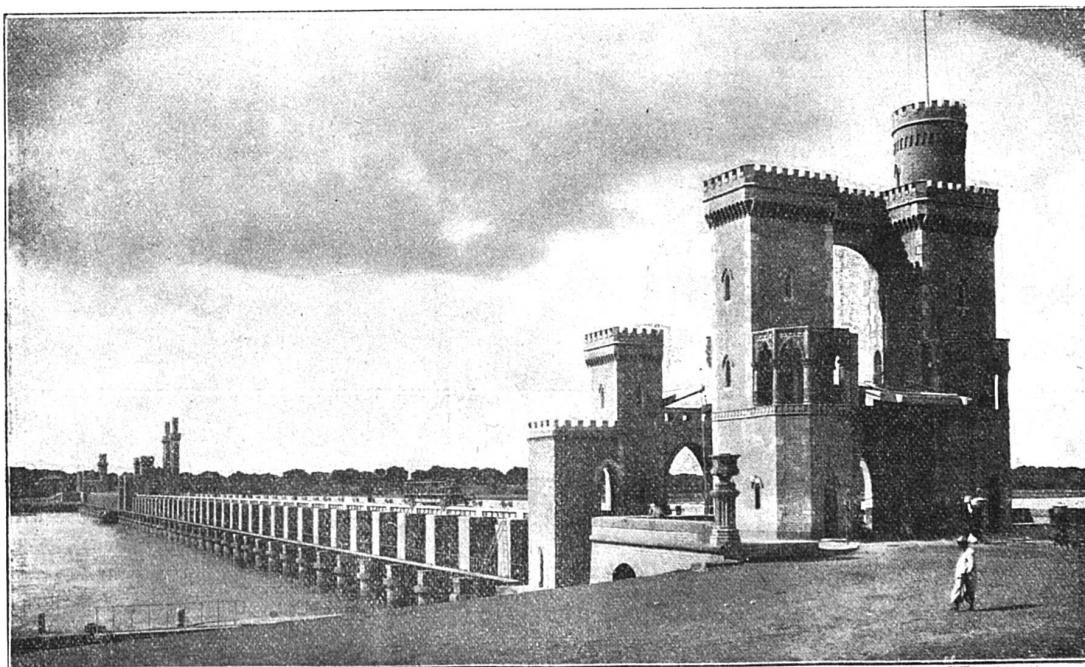
A ce barrage géant un réservoir proportionnel est naturellement ajouté, constitué par un cirque de désert où les eaux retenues s'accumulent. Mais si important soit-il, il ne pouvait à lui seul maintenir l'étiage. Tout au plus suffisait-il à le régulariser sur un parcours donné plus au moins long. Aussi un second barrage établi à Assioat, à mi chemin environ du Caire à Assouan, a-t-il pour objet de compléter l'œuvre ainsi commencée. Un ancien barrage, constituant aujourd'hui le troisième, fut construit un peu au-dessous du Caire vers 1847. Placé à la naissance du Delta, sur les bancs rocheux qui partagent le cours du Nil en deux branches, il devait avoir pour effet d'assurer l'alimentation de grands canaux d'irrigation qui n'ont jamais été établis.

Maintenant tout va être mis en état ; grâce aux trois arrages, le cours du fleuve sera régularisé et maintenu à

la seconde permet l'établissement d'une voie de communication avec le cœur de l'Afrique. Ce dernier souci est manifeste et chaque jour un pas est fait pour mener la chose à bien. L'enlèvement des *sadds*, bancs d'herbes flottants, véritables obstacles qu'on ne peut comparer à des banquises, est poursuivi sans relâche depuis quelques années.

Grâce à un dragage incessant, le cours moyen du haut fleuve au-dessus de Khartoum est libre aujourd'hui. Les voies rapides de transport sont partout multipliées. Aujourd'hui la ligne ferrée remonte d'Alexandrie jusqu'à la cataracte d'Assouan. De Ouady-Halifa, une autre mène jusqu'à Khartoum même. Une autre ligne encore va être construite de Khartoum à Souakim, à bref délai.

Le ministre d'Angleterre a exprimé l'espérance aussi que ce réseau ferré comprendrait des tronçons de pénétration



Le barrage du Caire, construit en 1847

un étiage à peu près fixe. C'est la fertilité du sol assurée, l'arrosage des terres incultes rendu possible, doublant presque la production du pays.

Et puis, ce n'est pas tout. D'autres projets sont à l'étude. L'un consisterait à jeter un nouveau barrage sur la branche du fleuve qui va se jeter dans la mer à Rosette ; un autre a pour objet la création d'un réservoir au Soudan, bien en amont de Khartoum, sur le Nil Blanc. Dernièrement, le représentant de la Grande-Bretagne, lord Cromer, venu en tour d'inspection jusqu'à Gondokoro, sous le 4^e degré de latitude, a émis l'espérance que ces réservoirs seraient prochainement établis. Ce serait alors la régularisation certaine de la hauteur des eaux, quelle que soit l'importance de la crue. Et en même temps un autre problème se trouverait résolu : la navigation en toute saison sur le Nil.

Ce problème recevrait ainsi une double solution. En même temps que la première assure la richesse au pays,

ver l'Ouganda et se compléterait d'une ligne longeant la frontière d'Abyssinie. C'est le couronnement de la construction du réseau rêvé par Cécil Rhodes : Le Caire-Le Cap.

De cette ligne transafricaine, la moitié déjà existe. Sur 9,000 kilomètres qu'elle comporte, 4,500 sont déjà construits. En utilisant le cours du Nil Blanc jusqu'à Lado et la traversée du Nyanza, du Tanganika et de l'Albert Nyanza, on obtiendrait un parcours en bateau de 2,300 kilomètres ; ce n'est donc plus qu'un réseau de 2,200 kilomètres qu'il reste à établir pour que ce rêve soit réalisé.

Mais quittons ces graves problèmes de l'avenir du centre africain qu'il appartient surtout aux diplomates et aux économistes de résoudre.

AL. GAYET.